



*Le 26 juin 2026,*

Monsieur Le Ministre,

Le 18 juin 2026 s'est tenue une réunion de la formation spécialisée SSCT du CSA ministériel Travail – Emploi, consacrée à l'examen du rapport établi par le cabinet spécialisé APTEIS, faisant suite à l'expertise « risque grave » décidée en septembre 2022.

Nous ne reviendrons pas sur le temps, particulièrement long, qui aura été nécessaire pour que ce rapport voit enfin le jour, mais nous tenons à insister sur son caractère accablant, s'agissant de l'état de nos services et du diagnostic posé sur nos conditions de travail. Le rapport ne liste pas des difficultés qui seraient ponctuelles, locales ou encore individuelles. Il décrit un système de travail durablement dégradé, rendu pathogène par des causes bien connues : suppressions d'emplois, restructurations permanentes, inflation des missions, pilotage par les indicateurs, relogements aux effets délétères et management de la pénurie.

L'ensemble des agent.es du Ministère du Travail et de l'Emploi, sont exposé.es à un niveau de risques psychosociaux très élevé. Ces risques ne sont pas une fatalité ; ils sont produits par des années de réduction d'effectifs alors même que les missions ont continué de s'étoffer et de se complexifier. Ils sont produits par cette injonction absurde : faire toujours plus avec toujours moins. Ils sont produits par une organisation du travail qui repose désormais sur l'épuisement professionnel, le débordement horaire, le renoncement au travail bien fait et le sacrifice silencieux des collectifs.

Nous ne pouvons pas continuer ainsi et, au regard des documents qui nous ont été présentés par l'administration dans le cadre de la réunion du 18 juin 2026, nous doutons du caractère partagé de la gravité du diagnostic. Il y a urgence à prendre des mesures immédiates. La motion ci-jointe a été adoptée à l'unanimité. Nous sollicitons un rendez-vous de toute urgence pour vous présenter nos demandes les plus urgentes, appelant des choix budgétaires indispensables.

Dans l'attente d'une réponse à notre demande de rendez-vous, nous vous adressons, Monsieur Le Ministre, nos salutations syndicales.